

ON S'ABONNE. Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3. et MM. LAFFITE-BULLIER et Co. place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS: ANNONCES, 25 centimes la ligne; RÉCLAMES, 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement finit est considérée comme un renouvellement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT, DÉPART DES CORRESPONDANCES, SERVICE DES POSTES, ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES. Table with columns for dates, routes, and postal services.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1865, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 29 Avril 1865.

BULLETIN

Un crime, dont la conscience publique s'indigne, vient d'être commis aux Etats-Unis. Une dépêche de New-York nous apprend que le président Lincoln a été assassiné d'un coup de pistolet, dans la nuit du 14 au 15 avril. Il est mort le matin même. Une autre tentative d'assassinat a eu lieu contre M. Seward. On craint qu'il ne survive pas à l'attentat dont il a été l'objet.

Des nouvelles de Nice, du 23, annoncent que les obsèques du grand-duc héritier de Russie ont eu lieu au temple russe, le 26, à 7 heures avec grande pompe. Les autorités, les corps constitués, les troupes, les marins du Montebello et de l'Invincible ainsi que les marins russes y assistaient.

Hier, à onze heures du matin, le corps du défunt a été transporté avec la même pompe à bord de l'Alexandre-Nowski.

Le projet de réduction des appointements et frais de représentation des préfets et sous-préfets a été adopté à la chambre des députés d'Italie.

La discussion continue sur le projet de suppression des corporations religieuses.

M. Siccoli parle en faveur de cette suppression.

Le ministre de l'intérieur constate qu'il n'est pas question actuellement de la destination à donner aux biens ecclésiastiques, mais de leur conversion en rentes sur l'Etat. Lorsqu'on s'occupera de la destination de ces biens, on prendra en considération les demandes de quelques provinces. Le ministre demande à la Chambre d'adopter le projet en faisant observer que, s'il existe quelque agitation en Sicile, c'est précisément à Palerme et Girgenti où il y a le plus de couvents.

Dans la seconde séance, l'article relatif à l'emprunt de 425 millions a été adopté par 152 voix contre 48.

CAUSERIE

Cadurennienne.

Aurons-nous théâtre pendant l'exposition? Je ne sais; on parle cependant de Moncavel, avec sa délicieuse troupe. Il est question aussi des frères Lionel. Quelques-uns affirment que M. Perrin réserve pour Cahors la deuxième représentation de l'Africaine! C'est plaisant! Les gens sensés et à lente imagination penchent pour Mme Ferraris et la Tour de Nesle, doublée de Trente ans ou la vie d'un joueur, escortée de Laude! C'est agonisant! Le plus grand nombre enfin conclut à la négative. Et moi aussi. C'est également mon opinion. Salle fermée oblige. — Au revoir, cher Monsieur. — A propos, comment va Madame? Légèrement éprouvée par les premières chaleurs. — C'est général. — Au revoir. On pourrait cliquer ce dialogue. Il est invariablement le même dans deux bouches quelconques qui se rencontrent.

L'ensemble des projets financiers de M. Sella a été ensuite adopté par 153 voix contre 47.

La Gazette de l'Allemagne du Nord dit que la Prusse ne permettra jamais l'entrée du Sleswig dans la Confédération germanique, à moins qu'elle ne reçoive un équivalent pour les services rendus à l'égard de ce duché. La politique de la Prusse, dit-elle, ne craint pas la discussion, elle la réclame, au contraire, afin de convaincre les Duchés que le reproche d'égoïsme qu'on lui adresse n'est pas justifié.

M. Gonzalez Bravo a répondu victorieusement à la dernière séance du sénat de Madrid aux attaques dirigées contre le ministre Narvaez au sujet des événements du 8 et du 10 avril.

Si le gouvernement était resté inerte devant l'émeute, a dit le ministre, il se serait vu accuser de faiblesse, le cabinet se serait retiré, la prérogative royale aurait été humiliée dans les tumultes de la rue.

La presse espagnole est généralement favorable au discours de M. Gonzalez Bravo. Cependant l'opposition persiste, et M. Ricos-Rosas a présenté une proposition tendant à provoquer une enquête parlementaire sur les événements du 10 avril.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Amérique.

New-York, 15 avril, midi. (par le Nova-Scotian.) Hier soir, M. Lincoln se trouvant au théâtre, un individu nommé Booth, pénétra dans sa loge et le tua d'un coup de pistolet par derrière. Un autre assassin, frère de Booth, pénétra en même temps dans la maison de M. Seward qui était malade et altéré, et le frappa d'un coup de poignard. M. Frederick Seward, fils du ministre, étant entré dans la chambre était également frappé. Ce dernier est mort. On n'espère pas sauver le père. Le général Grant devait se rendre au théâtre dans la même soirée, mais il changea d'avis et se rendit au conseil des ministres. Ces assassinats étaient projetés depuis plusieurs semaines. M. Lincoln est mort ce matin. Booth, après avoir commis son crime, s'écria: Sic semper tyrannis.

Le général Stanton, secrétaire d'Etat de la guerre, devait aussi être assassiné.

Le vice-président Johnson est installé à la maison Blanche.

Il est encore impossible de décrire l'effet produit par cet événement sur l'opinion publique et sur les affaires commerciales. L'horreur est générale. L'assassin Wilkes Booth et son frère Edwin Booth étaient connus comme des sécessionnistes forcés.

Les derniers rapports annoncent que l'assassin Booth a été arrêté.

Le bruit court que le général Johnston s'est dirigé vers Gainsboro.

On parle du rappel de M. Adams, le ministre américain à Londres.

M. Jefferson Davis dans une proclamation datée de Danville, 6 avril, par conséquent antérieure à la capitulation de Lee, déclare qu'il continuera la guerre.

Sherman avance.

Or 151 1/2. La bourse est fermée à cause de la mort de M. Lincoln.

New-York, 15 avril, 4 heures après-midi.

M. André Johnson a été installé président ce matin.

Il a dit: Les devoirs maintenant me concernent, je les remplirai. Les conséquences appartiennent à Dieu. Messieurs, je m'appuierai sur vous; je sens que j'aurai besoin de votre appui. Je suis profondément sensible à la solennité de l'occasion et à la responsabilité des devoirs qui pèsent sur moi.

L'attitude de M. Johnson a produit une impression favorable.

La ville de New-York est drapée en deuil.

Le Delta de la nouvelle Orléans contient des avis officiels de Mexico constatant que le commandant en chef de l'armée de Juárez dans la partie centrale du Mexique a abandonné la lutte et que toutes ses troupes sont retournées dans leurs foyers.

New-York, 15 avril, 5 h. du soir.

M. Seward n'a pas eu la gorge coupée, mais le visage labouré de coup de poignard. Il a échappé à une mort certaine en se jetant hors du lit. Les médecins constatent qu'il n'y a rien de changé dans la situation de M. Seward. On a l'espoir qu'il survivra à ses blessures. La situation de son fils, M. Frédéric Seward, est critique.

Les assassins ne sont pas capturés.

M. William Hunter est chargé de l'intérim du poste de Secrétaire d'Etat des affaires étrangères pendant la maladie de M. Seward.

Le nouveau Président Johnson annonce qu'il ne fera aucun changement dans le Cabinet.

Angleterre.

Londres, 26 avril, 4 h. soir.

Une grande agitation règne sur les places de Londres et de Liverpool par suite des nouvelles d'Amérique.

Tous les journaux expriment l'horreur que leur inspire l'assassinat de M. Lincoln et considèrent la situation comme critique.

Une Adresse a été présentée au ministre d'Amérique par les membres de la chambre des communes.

Madrid, 26 avril.

Le sénat continue à s'occuper du code pénal.

Turin, 27 avril.

Sur la proposition faite par le député Crispi, la chambre a décidé que le drapeau hissé sur le palais de la chambre serait voilé de deuil pendant trois jours à cause de l'assassinat du président Lincoln.

Sur la proposition de quelques députés et du ministre des finances, la chambre a de plus décidé d'envoyer au parlement américain une adresse exprimant les sentiments de douleur ressentis par la chambre et l'Italie à la nouvelle des assassinats commis.

Les journaux annoncent que le général de Lamarmora a adressé une circulaire aux agents de l'Italie, les chargeant de notifier aux cours étrangères que le roi établira sa résidence à Florence, à dater du 28 avril.

Espagne.

Madrid, 26 avril.

Sénat. — M. Corrada parle en faveur de l'abandon de Saint-Domingue. Avant de civiliser et de peupler Saint-Domingue, dit-il, peuplons et civilisons nos provinces espagnoles. L'Espagne ne perdra pas de sa force et de son prestige en abandonnant Saint-Domingue. Elle pourra, au contraire, gagner des forces morales en donnant aux populations de Cuba des droits politiques dont jouissent les Espagnols.

Les alcades de Madrid ont donné leur démission.

Un rival sérieux et redoutable. La salle est vaste et parfaitement disposée. Des galeries, dans le fond, fourniront de charmantes et mystérieuses places d'où l'on pourra très-bien voir, très-bien entendre et très-peu paraître. Un lustre splendide dardera ses mille rayons sur l'auditoire. Les murs disparaîtront sous de charmants paysages qui tendront à reculer l'horizon.

L'ouverture du Café lyrique est fixée au 10 mai. On nous assure que des artistes de Paris sont déjà engagés.

Le café Ferran, dit-on, se transforme, lui aussi, en Alcazar. L'établissement est dans les meilleures conditions pour faire un beau café-concert. Salle très-vaste. Bosquet d'un côté, où les spectateurs peuvent se mettre au frais sans rien perdre de l'audition. Grande antichambre de l'autre, où le public peut également s'installer.

A l'œuvre, derniers refuges de la musique dans notre cité, à l'œuvre! Rivalisez de bon goût. Respectez votre public, comme il le veut être respecté, et il ne vous fera jamais défaut.

Lancez-lui, au contraire, le pied au nez; bernez-le de votre mieux, il le comprendra bientôt le rusé bonhomme et il vous quittera.

Voilà notre conclusion sur les cafés chantants. Reprochez-lui sa brutalité vous en avez le droit, nous la tenons, nous, pour très juste et à la portée de toutes les intelligences. C'est un mérite immense à nos yeux.

Il se dresse précisément en face du théâtre comme

Turquie.

Marseille, 27 avril. Les lettres de Constantinople, du 18, annoncent que l'ambassadeur de France a eu avec Aali-Pacha une conférence de quatre heures sur le règlement de la question de Suez. L'ambassadeur de France a demandé qu'il fut mis un terme aux lenteurs, et il a obtenu la promesse que le firman concernant Suez, paraîtrait bientôt.

Revue des Journaux

Le *Moniteur* publie une correspondance de New-York dans laquelle sont exposés les faits stratégiques qui ont amené la capitulation de l'armée du général Lee : A la suite de l'occupation dans la matinée du 7 de la station de Rice par les troupes fédérales sous les ordres de Grant, tout espoir d'attendre Danville était perdu pour Lee et comme les chances d'une marche forcée sur Lynchburg étaient très certaines, il ne lui restait pour ainsi dire rien à faire que de se rendre.

En adoptant ce parti, continue le correspondant de la feuille officielle, il a évité une inutile effusion de sang et il a probablement préparé les voies à la pacification du Sud.

Le général Johnston se trouve, en effet, entouré de forces ennemies trop supérieures aux siennes pour qu'il puisse espérer de les vaincre. Il a, dit-on, évacué Raleigh et se dirige sur Danville. Mais la colonie fédérale, venue du Tennessee, est déjà occupée à détruire le chemin de fer de Danville à Greensboro. Avec Sherman derrière lui, Grant venant à sa rencontre, des troupes ennemies à droite et à gauche, Johnston ne semble avoir d'autre ressource, s'il veut faire traîner la guerre en longueur, que de se jeter dans les montagnes qui séparent la Caroline du Nord du Tennessee. — S'il suit l'exemple de Lee et, qu'il capitule, il ne restera plus à la Confédération d'armée digne de ce nom sur la rive gauche du Mississippi. Le général Forest ne commande effectivement qu'à quelques milliers d'hommes, et la garnison assiégée dans Mobile, paraît destinée à devenir prochainement prisonnière de guerre.

Sur la rive droite du Mississippi, la confédération possède encore une cinquantaine de mille soldats disséminés dans le Texas, la Louisiane et l'Arkansas sous les ordres des généraux Kirby, Sioiti, Buckner et Magruder. Ce sont, à ce qu'il paraît de bonnes troupes, mais fort indisciplinées, très indépendantes aussi de l'administration de M. Jefferson Davis, dont elles ont refusé, dans différentes occasions, d'exécuter les ordres. L'Arkansas et la Louisiane sont, d'ailleurs, en partie reconquis par les fédéraux qui n'ont point, à la vérité, entamé le Texas; mais croient pouvoir compter, quand ils l'entreprendront, sur des sympathies assez nombreuses que la crainte a jusqu'à présent étouffées.

Il n'est donc pas à croire que la guerre se prolonge longtemps après que l'armée du général Johnston aura mis bas les armes.

ASSASSINAT DU PRÉSIDENT LINCOLN

La légation des Etats-Unis à Londres a transmis aux journaux anglais un rapport officiel sur l'assassinat du président Lincoln. Nous en extrayons les détails qui suivent :

Le 14 avril, vers dix heures et demie,

Un peu plus d'animation se fait sentir à l'approche de l'exposition. Déjà les exposants industriels et artistiques, envoient leurs produits ou leurs œuvres. Nous avons visité les ateliers de quelques exposants Cadurciens; nous avons vu les ouvriers aux prises avec leurs sujets; c'est réellement beau, de vrais chefs-d'œuvre en tous genres, naissent sous leurs doigts. Groupés dans une même salle tous ces objets d'un caractère si différent produiront certainement le plus charmant effet.

C'est pour la première fois que nous allons être témoins à Cahors de ces joutes chorales, luttes pacifiques et glorieuses qui rapprochent au lieu de diviser et de détruire, resserrent et nouent les liens de l'amitié, font avancer d'un pas la civilisation. La fête du 22 mai sera superbe et des plus imposantes. Vingt-deux Sociétés sont déjà inscrites pour prendre part au concours. Dans ce nombre, des Orphéons de premier ordre : l'*Orphéon de Montauban*, par exemple, qui, sous la direction d'un chef passé maître dans l'art musical, a remporté déjà bien des victoires.

Nous sommes heureux de voir figurer sur la liste d'adhésion des Sociétés des chefs-lieux d'arrondissement et de plusieurs cantons du département du Lot: Gourdon, Figéac, Castelfranc, Albas. L'institution

S. Exc. Abraham Lincoln, président des Etats-Unis, a été assassiné dans sa loge particulière au théâtre de Ford. Vers 8 heures, le président avait accompagné M^{me} Lincoln au théâtre une autre dame et un Monsieur occupaient la loge avec eux. A 10 h. 1/2 environ, pendant un entracte, l'assassin entra dans la loge, dont la porte n'était point gardée, s'élança brusquement derrière le président et lui appliquant un pistolet sur la tête, lui fit sauter le crâne. La balle entrée derrière l'occiput, a traversé la tête presque entièrement. Le meurtrier sauta alors de la loge, sur le théâtre, en brandissant un large poignard, et s'écriant : *Sic semper tyrannis*; puis s'échappa par les coulisses de la scène, le coup de pistolet avait renversé M. Lincoln insensible sur le parquet de sa loge, mais respirant encore. Ce n'est que le lendemain matin, à 7 heures 20 minutes, qu'il expira, sans avoir repris connaissance un seul instant.

Presqu'au même moment où ce crime affreux s'accomplissait au théâtre, un autre assassin se présentait à la résidence de M. Seward, en obtenant l'entrée en disant qu'il apportait une potion préparée par le médecin de M. Seward, et qu'il avait ordre de l'administrer lui-même; puis montait rapidement jusqu'au second étage où se trouvait la chambre de M. Frédéric Seward. Arrivé en présence de celui-ci, l'assassin le frappa à la tête à plusieurs reprises. Le crâne a été fracturé en deux endroits différents; on craint beaucoup que les blessures ne soient mortelles. — Après avoir accompli ce premier acte du terrible drame, le misérable assassin se précipita dans la chambre où M. Seward était couché. Sa jeune fille et un garde-malade étaient auprès de son lit. Le domestique, atteint le premier, reçut un coup de poignard en pleine poitrine, et on ne suppose pas qu'il ait survécu longtemps à cette blessure. Le meurtrier se jeta ensuite sur M. Seward, le frappa de deux coups de poignard ou de couteau à la gorge, puis le blessa effreusement de nouveau deux fois au visage. A ce moment le major Seward, fils aîné du secrétaire et un domestique entraient dans la chambre et s'élançant au secours du malheureux secrétaire d'Etat; mais ils ne purent arrêter l'assassin qui s'enfuit après les avoir blessés tous les deux. M. Seward est resté longtemps dans une insensibilité complète par suite de la grande perte de son sang, mais aucune artère aucun vaisseau important n'ont été atteints par le poignard du meurtrier, et on espère, quoique sans beaucoup de probabilité, qu'on réussira à le sauver.

Dès que le président Lincoln eut rendu le dernier soupir, avis en fut donné immédiatement au vice-président Johnson, qui se trouvait en ville et auquel incombe la charge de la présidence. Il prendra possession de ce poste aujourd'hui même et remplira les fonctions de président.

Post-scriptum. — L'assassin est, dit-on, un acteur nommé John Wilkes Booth, dont le père était anglais et avait acquis, une certaine réputation sur les théâtres d'Angleterre, puis s'était fixé plus tard en Amérique. La famille de Booth habite l'Etat de Maryland. Les trois fils ont suivi la carrière dramatique. Celui qu'on dit être l'assassin de M. Lincoln était fort connu sur les théâtres des principales villes des Etats-Unis qu'il a parcourues pendant plusieurs années comme star (acteur étoile) et où on le regardait comme un des meilleurs tragiques. C'est un homme de taille moyenne, aux traits fortement caractérisés ou plutôt dénotant un

Orphéonique se propage chez nous. A la bonne heure! Ce flambeau dissipera bien des ténèbres.

Plusieurs monuments nouveaux s'offriront aux regards des étrangers que l'exposition attirera en grand nombre, à Cahors. Le Palais de Justice que l'on inaugure lundi; la Halle aux grains à laquelle on met la dernière main.

Le nouveau Tribunal, malgré ses formes un peu exiguës, etc., n'en restepas moins un beau monument. A l'intérieur, on admire l'heureuse disposition des parties et le luxe déployé. La salle de la cour d'assises, la seule qu'il nous ait été permis de visiter, est un véritable boudoir de dame Justice. Partout velours et dorures. Le plafond surtout attire les regards. En bois richement sculpté, il est orné de médaillons superbes sur lesquels se détachent les portraits supérieurement peints de Mathieu Molé, Daguesseau, l'Hôpital, Cujas, Dumoulin, Potiers et J. Malleville. De vastes couloirs entourent la salle et permettent une circulation libre et facile.

Nous nous arrêtons fante d'en avoir vu davantage. De beaux discours se préparent pour l'inauguration de lundi; lecteurs du *Journal du Lot* qui ne pourrez assister à la solennité, rassurez-vous, vous serez tenus fidèlement au courant, pas une syllabe de ce qui sera dit, ne vous échappera.

tempérament facile à surexciter et une très grande énergie.

M. Abraham Lincoln était né dans le Kentucky, en février 1809 et avait par conséquent 56 ans révolus. Il était l'artisan de sa propre fortune : charpentier d'abord, puis épicier, il employait ses moments de loisir à l'étude, et son opiniâtreté au travail le servit si bien qu'en peu de temps il fut en état d'étudier la science du droit et de se faire recevoir avocat. Député de l'Illinois en 1847, il fut élu président de la République en 1860, et resta l'année dernière après l'expiration de son premier mandat.

Aux termes de la Constitution des Etats-Unis, le pouvoir exécutif sera exercé pendant toute la durée de la présidence, c'est à dire jusqu'en 1869, par le vice-président de la république Andrew Johnson.

Le président Lincoln était né en février 1809. Son père cultivait une petite ferme dans le Kentucky.

Samuel Johnson qui exercera désormais le pouvoir, est né dans la Caroline du Sud. Avant d'arriver aux affaires publiques il a lutté contre la pauvreté et contre sa propre ignorance. A 20 ans, il était garçon tailleur et ne savait pas lire.

Envoyé à la législature de l'Etat du Tennessee, puis au congrès des Etats-Unis, il occupa un siège dans le sénat fédéral lorsque la rébellion éclata. Rappelé du congrès par son Etat que les meneurs politiques entraînaient dans la rébellion, il n'hésita pas un instant à se prononcer contre la séparation. Il se jeta courageusement dans la lutte, cherchant à ramener ses concitoyens. Pendant quatre ans sa vie n'a cessé d'être en danger. A ses efforts courageux est due la pacification du Tennessee et son retour dans l'Union.

On ira loin si l'assassinat se substitue à la guerre et si le poignard prétend se venger du sabre. L'assassinat du président Lincoln est à la fois un crime et une leçon. C'est surtout dans les questions où les principes sont obscurcis, qu'il faut ménager l'usage de la force. A nos yeux, cette guerre fratricide des Etats-Unis, en était un avertissement et un avertissement. On pouvait faire la veille ce qu'on va faire le lendemain; la paix entre deux groupes de provinces ayant droit à une réciprocité indépendante. On ne l'a pas voulu! Les généraux Nordistes ont vaincu les confédérés; mais voici que le fanatisme d'un scélérat venge ceux-ci à sa manière. Nous le répétons, chez les peuples de civilisation avancée, la bienveillance et la persuasion sont le plus sûr élément d'autorité et de durée.

Il est à croire que le meurtrier du président Lincoln jettera un grand trouble, non-seulement à New-York, à Washington, à Richmond, etc., mais dans toute l'Amérique centrale. Si le présent est tourmenté, l'avenir est encore plus incertain. Que manque-t-il aux deux pays pour se constituer monarchiquement! Un homme!

Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui, au palais des Tuileries sous la présidence de l'Empereur. On s'y est occupé dit-on, de l'événement qui vient de compliquer d'une manière si douloureuse et si imprévue les affaires d'Amérique.

LOUIS LAYTOU.

Le moment serait, il nous semble, très-favorable pour réaliser la pensée, exprimée ici même, il y a quelques temps par un de nos compatriotes dévoué à la noble cause des arts. — Pourquoi de l'ancien Tribunal ne ferait-on pas un Musée au lieu de le vendre aux enchères? Cahors en retirerait non plus d'argent, au moins plus de satisfaction au point de vue de l'émulation et du progrès.

LOUIS LAYTOU.

P. S. — Nous apprenons à l'instant que M. Moncaire vient occuper notre théâtre pendant la durée de l'exposition.

ILLUSTRATION DU MIDI

Bureaux : Place de la Trinité, 12, Toulouse. Sommaire du 23 avril 1865.

Texte : Galerie biographique du Midi de la France : Esquirol, par Firmin Boutan — Courrier de province, par M. de la Garonnière. — Chronique parisienne, par E. Lambry, Soulac. Station des bains. Aspect du pays. Antiquité religieuse, M. A. — Le carillonneur de l'église Saint-Dier, d'Avignon, par Louis des Montgards. — Cathédrale de Cahors, réponse à M. de Rivières, par Charles Deloncle. — Fenilleton : Le petit duc ou Richard Sans-Peur. Bulletin financier, par Adrien Delmas.

Gravures : Esquirol. — Statue d'Esquirol. — Soulac. Station des bains. Aspect du pays. — Rebus. — Echecs.

Correspondance.

Paris, 28 avril.

Le Corps législatif a tenu séance aujourd'hui pour délibérer sur plusieurs lois d'intérêt local. On s'est ajourné à sa convocation fixe. Le travail de la commission chargée du projet de loi sur les attributions des conseils généraux et municipaux, est fort avancé.

On annonce le prochain mariage de M. Duruy fils, avec une riche héritière américaine.

L'Hippodrome fait ce soir sa réouverture. Indépendamment de la chasse aux panthères et d'autres spectacles excentriques, le cirque de M. Arnault présentera aux dompteurs bénévoles, non plus un mulet du nom de Rigolo, mais un âne non moins têtù qui s'appellera le Malaisé et pour cause.

Les trois ouvrages que l'Académie française couronnera cette année sont l'*Idee de Dieu*, par M. Caro; *les Moralistes anciens*, par M. Marha, et *les Antonius*, par M. le comte de Champagny.

Le Yacht *Jérôme Napoléon*, parti du Havre avec les statues de Napoléon 1^{er} et de ses quatre frères, est arrivé à Marseille, d'où il va se rendre en Corse. Le prince Napoléon est attendu à Ajaccio, dans les premiers jours du mois prochain.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Chronique locale.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE

(Moniteur du 29 avril 1865.)

Prestation de serment du premier président de la Cour impériale de Riom et du procureur général près la Cour de Grenoble.

Lois d'intérêt civil. Décret nommant un membre de la Commission supérieure d'encouragement et de surveillance des Sociétés de secours mutuels. — Un courtier interprète. — Un président de Conseil de prud'hommes. Arrêté ministériel nommant des agrégés de faculté de droit.

COUR D'ASSISES DU LOT

2^e TRIMESTRE. — LISTE DES JURÉS.

- Castagné, Pierre, maire de Baladon.
- Bouzet, Jean-Antoine-Auguste, propriétaire à Montcuq.
- Malleprade, Casimir, rec-entreposeur, à Souillac.
- Belleud, Albert-Jean-Joseph, propr., à Castelnau.
- Lagane, Jean, médecin, à Gourdon.
- Cavelle, Etienne-Edouard, notaire, à Lentillac.
- Coudere, Jean-Jacques, géomètre, à Léobard.
- Gibert, Jules-Martin, propriétaire, à Uzège.
- Grangé, Henri, notaire, à Thédirac.
- Vaissé, Jean, conserv. des hypothèques, à Figéac.
- Besse, Thomas-Edmond, recév. part., à Figéac.
- Davidon, Urbain-Aristide, prop., à Souillaguet.
- De Chaunac, Ferdinand, prop., à Monfaucon.
- Caviolé, Pierre-Charles-Emanuel, médecin, à Cahors.
- Dilhac, Vincent, 1^{er} commis des postes, à Cahors.
- Lacarrière, Alexandre-Joseph, notaire, à Fonds.
- Lolméde, Jean-Isidore, notaire, à Saux.
- Chassaing, Jean, propriétaire, à Glanes.
- Bousquet, François-Laurent, géom., à Dégagnac.
- Pons, Antoine, maire à Reilhac.
- Lavaur, Xavier, propriétaire, à Gagnac.
- Mamet, Baptiste, propriétaire, à Girac.
- Prat, Apollinaire-Antoine, notaire, à Gourdon.
- Germant, Jules-Antoine, percepteur, à Cajarç.
- Lafon, Edouard, pharmacien, à Saint-Céré.
- Lachize, François, médecin, à Martel.
- Malet, Thomas-Louis, agent-voyer, à Gourdon.
- Solignac, Edouard, notaire, à Martel.
- Bagou, Félix, prop., à Puybrun.
- Montaut, Bernard-Louis-Célestin, ingénieur, à Figéac.
- Barayre, Joseph-Antoine, prop., à Lascabanes.
- Maurau, François, propriétaire, à Sarrazac.
- Pagès, Léon, notaire, à Castelfranc.
- Vayssières, Jean-Baptiste, prop., à Flaugnac.
- Boisse, Amédée, propriétaire, à Figéac.
- Labanhie, Oscar, propriétaire, à Gréalou.

Jurés supplémentaires.

- Ausset, Alexandre, médecin, à Cahors.
- Astorg, Paul, employé à la préfecture de Cahors.
- Héréty, Joseph, clerc de notaire, à Cahors.
- Rouquette, Urbain, pharmacien, à Cahors.

A la suite d'un brillant concours, M. Louis Arnault, tout récemment reçu docteur en droit, vient d'être nommé agrégé. Nous sommes d'autant plus heureux d'enregistrer ce succès que c'était pour la première fois que notre jeune compatriote se présentait aux épreuves difficiles de l'agrégation en droit.

Par décret en date du 21 avril courant M. Louis Izarn, avocat près la Cour impériale de Poitiers, fils de M. Izarn, juge au Tribunal de Cahors, vient d'être nommé substitut à Marennes.

Nous avons lu avec plaisir, parmi les noms des élèves reçus à l'internat en pharmacie près les hôpitaux de Paris, celui de M. Hippolyte Pons, notre compatriote.

On nous écrit de Figeac :

Le 24 courant, vers les 10 heures du matin, la nommée Bouysson (Louise), âgée de 45 ans, se rendit, en compagnie de sa fille, dans le bois de Nérac, pour faire du bois. Cette femme monta sur un chêne pour couper quelques branches, après les premiers coups de hache, elle perdit l'équilibre et tomba la tête la première.

Le docteur Alby, accouru sur les lieux, a constaté le mort.

FOIRES DU DEPARTEMENT

St-Céré. — Grande activité. Les capitans manipulés pour les diverses transactions ont atteint le chiffre de 70,000 francs. La race ovine seule en a produit 50,000.

Les grains se sont peu vendus. Varairre et Promilhanes. — Transactions comme à l'ordinaire. Hausse sur les animaux de boucherie.

Luzech. — Marché très-calme. Le froment s'est vendu au prix moyen de 18 fr. l'hectolitre.

Montcuq. — Les moutons étaient en grand nombre; ils se sont vendus à un prix au-dessus de l'ordinaire. grande animation au marché des bœufs et vaches. Pores d'engrais, transactions ordinaires. Sur quatre-vingts veaux, soixante-dix se sont vendus à 1 fr. 10 c. le kilo. Trois cents têtes de volailles, 1 fr. 10 c. le kilo. Les œufs achetés à 45 et 50 c. la douzaine. Les oisons, 2 fr. et 2 fr. 50 c. la paire. Les grains se sont livrés à 17 fr. 50 c. le blé, 12 fr. 50 c. le maïs.

Gourdon. — Maintien dans le prix des céréales, volailles, chanvres, noix. Hausse dans les animaux de travail, de boucherie, les pores, les moutons. — Résumé : bonnes affaires, nombreuses transactions.

Deux suicides viennent de se produire dans notre département, et sont dus, tous les deux à un usage immodéré des boissons alcooliques.

Le 24, vers cinq heures du soir, au village de St-Hilaire, le sieur S** Pierre, âgé de 63 ans, quittant sa maison, se rendit au bois attenant, armé d'un fusil. Quelques secondes plus tard une détonation se faisait entendre. S** s'était fracassé la poitrine.

Deux jours plus tard, au village de Cuzance, le nommé L** Baptiste, âgé de 48 ans, se pendait dans son grenier. Il était atteint d'aliénation mentale.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 28 avril Lafou (Oscar-Emile-Léon), boulevard Nord.
29 — Annès (Catherine), Port-Bullior.
29 — Chaimet (Marcelle-Lucie-Lubin), rue de la Liberté.

Décès.

- 26 — Vidal (Guillaume-Vincent), horloger, 84 ans, rue Fénélon.
27 — Bénéch (François), négociant, 60 ans, rue Labarre.
28 — Calvet (Marie), sans prof, 68 ans, rue St-Barthélemy.

Départements.

Samedi soir, à huit heures moins dix minutes, un aérolithe a été observé à Périgoux, allant de l'est à l'ouest. Il a dû tomber dans l'Océan.

Nous apprenons avec plaisir que l'Orphéon Sainte-Cécile doit prendre part au concours orphéonique qui aura lieu à Cahors, le 22 mai, à l'occasion du concours régional dans la zone duquel se trouve le département du Tarn.

Notre excellente société chorale s'occupe avec zèle de la préparation du chœur imposé. C'est dans la 1^{re} division que l'Orphéon Sainte-Cécile concourra cette année; la difficulté sera plus grande, mais nous sommes convaincus que nos orphéonistes la surmonteront vaillamment et garderont dans la 1^{re} division le rang qu'ils ont su conquérir dans les divisions inférieures. (Journal du Tarn).

L'Autographe poursuit le cours de ses succès. Le numéro 34, paru le 15 avril et composé de douze pages au lieu de huit, est entièrement consacré à la reproduction de documents précieux conservés aux archives de la marine. On y remarque les noms de Protet, — Bouvet, — Roussin, — Bruni, — Ducos, — Duperré, — Romain-Desfosses, — Bellot, — lady Franklin, — Dumont d'Urville, — S. Exc. le marquis de Chasseloup-Laubat, — Mackau, — Tracy, — Pleville-le-Pelley, Truguet, — Hamelin, — Verniac, — Clermont-Tonnerre, — Fleuriot, — Portal, — Dalbarrade, — Rosamel, — François d'Orléans, — Baudin, — Hydède-Neuville, — Lucas, — Rigny, — Peter Dillon, — Richelieu, — Thevenard, — De Sartines, — Casy, — Gonvion Saint-Cyr, — Arago, — Machault, — Cassard, — Las Cases, — Linois, — Napoléon 1^{er}, — Brueys d'Aiguilliers, — Villeneuve, — Villaret-Joyeuse, — Surcouf, — Escalier, — Forfait, — Magon, Bruix, — Decrés, — Blanquet du Châty, — Dupetit-Thouars, — Fulton, — Moitremorency, — Montmort, — Castries, — Bréze, — Joyeuse, — Laubespine, — Christophe Colomb, — Parny, — Chappe, — Rossi, — Toussaint Louverture, — Bougainville, — D'Almeras, — Estaing.

Le numéro 35, qui paraîtra le 1^{er} mai, contiendra la seconde série de la marine française. En voici le sommaire :

re : — Lapérouse, — Suffren, — Valbelle, — Foivre, — Duplex, — La Bourdonnais, — Louis XIV, — L'Anson, — Trepailleur, — d'Estéris, — Du Couëdic, — Jean Bart et sa famille, — Duguay-Trouin, — Forbin, — Tourville, — Duquesne, — Vivonne, — Colber et son fils, — le chevalier Paul, — le duc de Beaufort — Chastillon. Ces deux numéros, réunis ensemble 20 pages de fac simile, sont adressés franco à toute personne qui enverra 1 fr. 25 c. à M. BOURDIN, 3, rue Rossini.

LE NAIN JEUNE

Tablettes contemporaines. XXX. Critique littéraire : A. Scholl. — Mme la princesse de Belgiojoso; J. H. — Boileau journal; E. Laustau — Correspondance; Gagne, — Mon voisin; B. B. — Propos du boulevard; Th. de Lanzeac — Le marchand de secrets. Cte de Nohely. On s'abonne à Paris, 9, boulevard des Italiens.

VENTE DE RÉSIDUS DE TABAC.

M. le Directeur général des tabacs a adressé, sous la date du 16 mars, à MM. les Directeurs et chef de service de l'Administration des tabacs la circulaire suivante :

Monsieur, vous avez été informé par ma circulaire n° 22 que vous étiez autorisé à livrer aux particuliers, au prix de 30 centimes le litre, des jus provenant de la macération des tabacs.

Ces jus, appliqués au traitement des bestiaux atteints de certaines maladies, remplissent parfaitement le but que l'on se proposait; mais on a reconnu qu'ils sont d'un usage difficile, quelquefois même impossible, lorsqu'il s'agit de détruire, dans une serre et en plein air, les insectes nuisibles.

Pour combler cette lacune, M. le ministre des finances, par décision du 31 janvier 1865, a autorisé l'Administration à livrer, dans les manufactures et les magasins, aux arboriculteurs et aux propriétaires de serres, des résidus de tabacs à raison de 1 fr. le kilog.

Dans les villes où se trouvent des établissements de ces deux catégories, c'est la manufacture qui sera chargée de la délivrance des résidus.

Par résidus de tabacs, il faut entendre ce qu'on appelle, des établissements, poussières et rebuts, c'est-à-dire les particules de tabac balayées dans les ateliers, ou provenant de criblages et non-seulement tout à fait impropres aux fabrications, mais encore ne pouvant fournir aucun aliment à la fraude. Du reste, pour fixer les idées, je prescris au Directeur de Paris (Gros-Cailion) de vous expédier un kilogramme environ de résidus, qui vous serviront de type pour ceux que vous aurez à délivrer au public.

Les formalités prescrites pour la vente des jus par les paragraphes 2, 4 et suivants de la circulaire précitée sont applicables à la vente des résidus dont il s'agit.

Le Directeur général, E. ROLLAND.

Causerie Parisienne.

(Correspondance spéciale du Journal du Lot.)

Paris, le 26 avril 1865.

On ne les a pas vues encore depuis qu'elles ont quitté notre climat trop froid pour un autre plus doux. On remarque d'autant plus leur absence que la chaleur est plus grande, et il nous semble tout naturel qu'avec notre bon soleil d'avril nous possédions ces légères et mignonnes frileuses. Nous n'avons pas même vu leurs précurseurs, les martinets aux ailes éris, discordants, frapper de leurs longues ailes effilées les vitres de nos croisées. Les cheminées sont tristes : elles n'ont plus leur joyeux panache de fumée, maintenant qu'il fait chaud, et elles n'ont pas encore leurs locataires du terme d'avril. Revenez donc, rapides hirondelles, venez vite égayer de vos petits cris joyeux le grand silence des belles nuits d'été et tourbillonner nombreuses vous pourchassant les unes les autres.

Mais la question du retour des hirondelles ne vient qu'en seconde ligne après celle de l'Africaine dont on a fait, vingt ans durant, un scénario mental, une pièce mythée et au sujet de laquelle Murger a dit :

Je suis fini, fini, le ciel n'a pas voulu Que je pusse m'asseoir parmi le groupe élu Des gens qui verront l'Africaine.

L'auteur de la Vie de Bohème n'avait, hélas ! que trop raison : quatre années se sont écoulées depuis sa mort prématurée et il ne lui a pas été donné de voir jouer l'Africaine.

Meyerbeer, mort aussi, ne verra pas représenter cet opéra pour lequel il avait attendu si longtemps afin de rassembler des artistes capables d'interpréter une pareille œuvre. Car on s'accorde, d'après les répétitions, à trouver l'Africaine un chef-d'œuvre où le génie du maître éclate tout entier. Le libretto est, du reste, assez joli et prêt à un grand nombre de situations émouvantes dont Meyerbeer a su tirer le meilleur parti. Les chœurs sont de toute beauté, surtout un, auquel on ne peut comparer que celui des Huguenots. Les décors sont splendides, le vaisseau dont on a tant parlé manœuvre parfaitement, et est d'une réalité saisissante. Le revers de la médaille : car il y en a un comme partout, est la longueur de cet opéra; avec les entr'actes, la représentation durera neuf heures, et certes, il faudra avoir du courage, par le temps de canicule que nous avons, pour aller s'enfermer dans une salle mal aérée et entendre de la musique pendant sept heures consécutives. La première représentation devait avoir lieu, ce soir, mais la mort du fils de l'empereur de Russie l'a fait différer jusqu'à après-demain vendredi. Je vous dirai, dans ma prochaine causerie, l'accueil qu'on aura fait.

Décidément les teinturiers ont la vogue depuis quelque temps; on a teint les chevaux et les chiens; aujourd'hui c'est le tour des chevaux. Aux derniers

courses du Bois de Boulogne, dimanche dernier, rien n'était plus drôle que de voir passer des chevaux les uns à la robe d'or, les autres bariolés de bleu, de rouge et de toutes les couleurs. Les postillons, eux, ne sont pas teints; ils portent seulement des costumes mis en harmonie avec la couleur de leurs chevaux. De cette façon, on a des chevaux différents de pelage tous les jours; du reste, c'est d'un si drôle d'effet, qu'on ne saurait qu'en rire. Les voitures à la Daumont sont les plus nombreuses et la promenade de Longchamps en a décidé la mode. A propos de cette promenade célèbre, laissez-moi vous annoncer un changement radical dans les toilettes de nos élégantes. On revient, à l'heure qu'il est, aux longues robes plates du directoire et du premier empire; les chevaux sont relevés sur la nuque, découvrant le galbe du cou. Bientôt nous arriverons à la tunique de Madame Tallien, à la Grecque, avec les bras nus ainsi que les époules, et des anneaux d'or aux pieds. S'il en doit en venir là, bravo! Mais les femmes laides la majorité, ne voudront jamais d'une mode qui les privera des artifices cachés par la crinoline. Hélas ! On parle aussi beaucoup du grand bal de bienfaisance donné au profit des Anglais nécessiteux. L'ambassadrice d'Angleterre s'était chargée de cette fête et plaçait les billets. Il y en avait trois mille à vingt francs chaque, qui tous ont été pris au plus vite. Le bal a été charmant, très-animé et tout le monde s'est amusé de bon cœur. Pourtant il s'est passé à cette fête de bienfaisance quelques incidents burlesques : le parquet du Grand-Hôtel où se donnait le bal, ciré avec trop d'ardeur, faisait glisser et tomber bien des danseurs et des danseuses. La chute de l'un entraîna celle de l'autre et on eut la chute de certaine dame, après laquelle celle-ci aurait quitté le bal. En somme, la soirée a été très-goutée et les plus heureux de tous seront les pauvres pour lesquels ce bal a produit, rien que par les billets, une somme de soixante mille francs.

Il avait quitté tout jeune ses grands bois pour venir demander à Paris un peu de réputation. Il laissait une fiancée, jeune, belle qu'il aimait qui le payait de retour, lui promettant de revenir bientôt goûter de nouveau la paix et la tranquillité dans son ménage. Mais il était ardent; il voulait la gloire et il partit. Il mordit une bouchée au gâteau de la célébrité; il y eut un moment où son nom remplaçait dans toutes les bouches celui de Léotard. Il pensait à s'en retourner cette année, les bras pleins de lauriers, que sa légèreté et son adresse lui auraient fait conquérir, lorsqu'il est mort miné par la maladie du pays, comme on l'appelle, par la maladie des rêveurs et des natures impressionnables, par la phthisie. Il n'ira plus sous les chênes, leste comme un singe, grimper aux cimes les plus hautes des frênes droits et flexibles, et sa fiancée l'attendra longtemps encore. Pauvre écuver quadrumène tu n'as pu résister aux atteintes mortelles du long hiver de 1864 et tu es mort bien jeune, mais déjà célèbre. Hélas ! que j'en ai vu mourir de jeunes etc.

L'Académie, depuis la nomination de Prévost Paradol est toujours l'objet d'un grand nombre d'épigrammes; voici le dernier qui court tout Paris :

Jouit, l'Esprit, perdu, se trompant de chemin, De l'Institut poudreux entre-baillait la porte. — Faut-il laisser entrer ? demanda Girardin. — Non, non, dit Dupanloup, les gens de cette sorte N'ont point entrée ici, n'est-ce pas vrai, Cousin ? — Certes... il a, Monseigneur, tous les traits de Janin.

Faits Divers.

On lit dans la Gazette des Tribunaux : Aujourd'hui, entre deux heures et demie et trois heures, la rue de Grenelle-St-Germain a été mise en émoi par la nouvelle qui s'est répandue rapidement dans le quartier, qu'une scène de meurtre venait d'avoir lieu dans l'hôtel de l'Ambassade russe. Aussitôt, une foule compacte s'est assemblée et la circulation des voitures s'est trouvée momentanément empêchée. Voici ce qui s'était passé. Un individu, très-proprement vêtu, s'est présenté dans les bureaux de l'Ambassade et a demandé à parler au secrétaire de l'ambassadeur. A peine cet individu fut introduit, qu'un grand bruit se fit entendre dans le cabinet de ce fonctionnaire, une lutte corps à corps s'était engagée entre l'inconnu et le secrétaire qui proférait les cris : « Au secours ! à l'assassin ! ». Lorsque les employés et les gens de service accoururent auprès de leur chef, on vit un individu qui prenait la fuite, tenant une arme à la main. On ne donna point que ce ne fût cet homme qui était venu attaquer le secrétaire et l'arrêta. Les deux premières personnes qui s'approchèrent, reçurent chacune un coup de poignard vigoureusement appliqué. Lorsque l'on pénétra dans le cabinet où la scène avait eu lieu, on trouva le secrétaire couvert de sang, tout près de son bureau de travail. Les soins les plus pressés furent donnés au blessé. Il avait reçu cinq coups de poignard dont deux paraissaient avoir pénétré dans la région du cœur. Aussitôt, les sergents de ville en surveillance dans le quartier, ont envahi l'hôtel de l'Ambassade, et sont parvenus à découvrir dans un couloir obscur l'assassin, qui cherchait une issue pour s'enfuir. Mais tous ses efforts ont été inutiles; il a été désarmé et conduit au poste de police de la rue de Valenciennes. Les agents de la force publique sont parvenus à soustraire à l'indignation publique cet homme qui a traversé la foule ayant ses vêtements horriblement ensanglantés. On se perdait en conjectures sur les causes de ce crime audacieux, commis en plein jour, dans un hôtel où le personnel est si nombreux. Il est certain que l'auteur de cet attentat odieux appartient à une nation étrangère. Il porte des

favoris noirs; il paraît âgé de 27 à 30 ans et semble appartenir à la classe aisée.

Ce n'est qu'avec beaucoup de peine que les sergents de ville ont pu remplir leur pénible mission et dissiper la foule après que l'individu a été amené au bureau principal du commissaire de police. — Le bruit s'est répandu, vers quatre heures, que le secrétaire avait succombé. Les blessures faites aux personnes accourues à son secours, paraissent ne présenter aucun danger. — Ces détails ont été recueillis par nous, sur les lieux-mêmes. A demain de plus amples renseignements.

La Patrie de ce soir annonce que l'auteur du déplorable événement qui s'est passé hier à l'ambassade de Russie est un sous-lieutenant en retraite de l'armée russe appelé Mitchenkoff (Alexandre Egoroff) âgé de 23 ans, qui s'était présenté plusieurs fois au consulat pour obtenir un secours en argent pour se rendre à Nice, afin de voir l'empereur Alexandre. Hier, il est revenu à la charge et s'est introduit dans les bureaux de la chancellerie. Sa demande n'ayant pas été accueillie, il s'est précipité sur M. de Balsch, attaché à l'ambassade, et lui a porté trois coups de poignard. Un huissier accouru au bruit, a terrassé l'assassin, mais non sans recevoir lui-même six ou sept blessures graves. M. Nélaton, appelé auprès de M. de Balsch, a tout espoir dans la guérison.

Le meurtrier, dit le Journal des Débats, n'était que, depuis quelques jours à Paris, où il était arrivé vendredi dernier; il était descendu dans un hôtel de la rue Notre-Dame-des-Victoires, où il occupait depuis ce jour, une chambre au quatrième étage. Il avait quitté la Russie en novembre dernier. Possesseur d'une somme de 400 roubles (environ 1800 fr.), il avait pensé que cette somme lui suffirait pour parcourir une grande partie de l'Europe en vivant économiquement. D'Odessa il s'était rendu à Constantinople, puis il avait visité Alexandrie, Egypte, Smyrne, Jérusalem, Messine, Nice, Marseille, Paris, Londres, et était revenu de cette dernière ville à Paris, vendredi dernier n'ayant plus de ressources suffisantes pour retourner en Russie directement, et c'était pour s'en procurer qu'il s'était adressé à l'ambassade de ce pays. — On sait le reste.

Une perquisition faite en sa présence, au domicile qu'il occupait rue N.-D.-des-Victoires n'a produit aucun résultat et il paraît établi que le crime qui lui est imputé n'a eu d'autre mobile que le motif futile qu'il invoque. Après la perquisition et un interrogatoire sommaire; l'inculpé a été conduit provisoirement au dépôt de la préfecture de police, pour être tenu à la disposition de qui de droit.

A la première nouvelle du crime, M. le procureur impérial s'est rendu à l'Ambassade de Russie, pour demander, dit-on, si l'on avait l'intention d'abandonner le meurtrier à sa juridiction, et, dans ce cas, commencer sur le champ l'information. On annonce qu'il lui aurait été répondu que le crime ayant été commis à l'intérieur de l'Ambassade par un sujet russe, sur d'autres sujets russes, on désirait le déférer à l'appréciation de la justice russe. D'après ce bruit, la justice française n'aurait pas à intervenir dans cette circonstance et l'inculpé serait très-prochainement conduit en Russie pour être mis à la disposition des autorités judiciaires de son pays.

POURQUOI, depuis quarante ans, la MOUTARDE BLANCHE DE DIDIER, de Paris, jouit-elle d'une popularité sans exemple et toujours croissante ?

C'est à cause des immenses services qu'elle a rendus aux malades, services attestés par plus de 200,000 cures authentiquement constatées et obtenues dans des cas variés, de toute nature et de toute gravité.

POURQUOI les médecins de la capitale recommandent-ils exclusivement depuis 40 années la GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE DE DIDIER ?

C'est parce qu'elle est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée, toujours par conséquent en pleine possession de ses merveilleuses propriétés médicales.

POURQUOI offre-t-on au rabais des graines que l'on dit tirées de Hollande et de première qualité ?

C'est parce qu'il est facile de décorer de noms pompeux de mauvaises graines avariées, fassent-elles même tirées de Hollande. Le public est trop intelligent pour ne pas comprendre qu'en fait de médicaments, il importe beaucoup plus de s'en procurer de bons à des prix modérés que d'en acheter de mauvais à bon marché. Or, il est notoire que la plupart des graines offertes et vantées ne sont que des rebuts de commerce, composés de graines avariées, vieilles, échauffées, plus capables de nuire que de guérir.

Nous ne pouvons garantir, on le comprendra, que les Graines qui sortent de nos magasins; or, il n'est qu'un seul moyen

de se mettre à l'abri de la fraude : c'est de s'adresser exclusivement à nos dépositaires qui sont pour la ville de Cahors, M. Vinet pharmacien, et qui reçoivent directement de nous, nos Graines en paquets, portant notre marque et notre nom.

Quelques personnes emploient dans les Landes une méthode particulière pour le soufrage de la vigne. Nous devons à une bienveillante communication de pouvoir faire connaître cette méthode à nos lecteurs.

L'opération du soufrage faite comme il est dit ci-après, offre, outre son efficacité, cet avantage qu'il suffit de la pratiquer une seule fois.

Méthode DESSARPS, pour le soufrage de la vigne.

- Soufre sublimé. 500 grammes.
- Farine de seigle. 400
- Terre légère. 20
- Cendre. 20

Il faut délayer le tout avec de l'eau savonneuse dans laquelle il doit entrer environ deux grammes de savon par litre d'eau; les divers ingrédients bien réunis et mélangés, ce mélange doit avoir la consistance d'une crème. La farine de seigle, la terre et la cendre doivent être tamisées avant d'être employées.

Cette espèce de bouillie ne doit pas être préparée à l'avance, mais seulement assez pour l'emploi d'une journée, à raison du sulfure de potasse qui se dégage et répugne aux ouvriers mais qui pourtant ne fait rien aux raisins.

On trempe la grappe de raisin jusqu'au sarriment exclusivement. On se sert pour cela d'un petit vase en fer blanc ou en terre, de 15 centimètres de largeur sur 12 de profondeur; on remplit ces petits vases dans un baquet plein de cette préparation qu'il faut remuer chaque fois qu'on y puise afin que toutes les matières soient à la surface et non au fond du baquet.

(Journal du Tarn)

Livrets des domestiques. — En attendant une loi qui rende obligatoire l'usage du livret parmi les domestiques et ouvriers agricoles comme il l'est pour les ouvriers industriels, les principaux propriétaires, fermiers et directeurs d'exploitations agricoles du département du Rhône viennent de prendre une initiative qui serait le commencement d'une coutume appelée à devenir générale.

Ils n'engagent, aujourd'hui, aucun domestique des deux sexes avant qu'il se soit muni d'un livret signé par le maire de leur dernière résidence, contenant, outre les engagements actuels, un exposé abrégé de leurs états de service.

On ignore généralement que l'article 12 de la loi du 13 brumaire an VII assujettit aux droits de timbre, établis d'après les différentes dimensions du papier employé, les pétitions et mémoires, même en forme de lettre, présentés ou adressés au Gouvernement, aux ministres, aux autorités constituées, même à toutes les administrations et à bon nombre d'établissements publics.

Aux termes de l'article 26 § 3 de la loi précitée, tout particulier qui correspond sur papier libre s'expose à une amende de 5 francs, sans préjudice du décime et du droit de timbre.

La loi ne reconnaît ou ne désigne en cette matière que neuf motifs d'exemption qu'il est bon de rappeler :

- 1° Les pétitions directement adressées au Sénat ;
- 2° Les demandes de congés absolus ou limités, ou les demandes de secours pour anciens soldats ou militaires en service ;
- 3° Les pétitions des déportés ou réfugiés aux colonies ;
- 4° Les observations des propriétaires relativement au classement parcellaire cadastral, en tant que ces observations sont directement et en temps voulu remises par les maires ;
- 5° Les réclamations en décharge ou réduction de contributions directes ayant pour objet une cote inférieure à 30 francs ;
- 6° Les réclamations sur la confection du rôle des retributions mensuelles des écoles primaires ;
- 7° Les réclamations relatives à la liste du jury et des électeurs ;
- 8° Les mémoires adressés au Gouvernement et à l'administration des domaines par les chambres de commerce ;
- 9° Enfin, les réclamations contre les frais de vérification des poids et mesures.

En dehors des exceptions ci-dessus signalées, les pétitions et mémoires, même en forme de lettre, rédigés sur papier libre et adressés à une autorité, à un fonctionnaire ou à une administration quelconque, exposent les pétitionnaires à l'application des peines ci-dessus mentionnées.

CONTREFAÇONS ET IMITATIONS.
Comme tous les médicaments avantageusement connus, le CHOCOLAT PURGATIF de DESBRIÈRE est contrefait et imité. Il y a des gens, qui, au lieu de donner du Chocolat Desbrière lorsqu'on leur en demande, le remplacent par du chocolat acheté à bas prix et dans lequel la Magnésie n'est pas toujours pure ou est remplacée par la scamonee, la gomme-gutte, le jalap le mercure doux, drastique violent qui irritent les organes digestifs, causes funestes de nombreuses maladies. Pour éviter TOUTE FRAUDE, on doit vérifier, en achetant, si chaque boîte porte la signature DESBRIÈRE, et si elle sort bien de la pharmacie rue Lepelletier, 9, à Paris. Dépôt dans toutes les pharmacies.

Etude de M^e DUSSERT, avoué à Figeac.
Extrait de demande en séparation de Biens.

Suivant exploit de Laparra, huissier, du 15 avril 1863, dame Marie Tarric, de Gabanelle, commune de St-Félix, a formé contre son mari Guillaume Latrémolière, la demande en séparations de biens.

Etude de M^e VAISSIÉ, avoué à Figeac.
Purge d'hypothèques légales.

Par acte du 7 janvier 1865, passé devant M^e Syriens notaire à Figeac, M. Hyppolyte Bizot, négociant et dame Victorine-Sophie, son épouse, ont fait vente à M. Gary, maire de Figeac, agissant pour le compte du bureau de bienfaisance, d'un petit jardin, situé à Figeac, (n^o 833, section G), moyennant la somme de 2,000 fr.

Etude de M^e BOUSQUET-PONTIÉ, avoué à Figeac.

Vente de biens Immeubles, dépendants de la faillite de Guillaume Latrémolière, cadet, ancien marchand de bestiaux à la Meissonie ou Babanelle, commune de St-Félix.

Le 21 mai 1861, à une heure de l'après midi, il sera procédé à la vente par adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après, divisés en quatre lots, savoir :

1. Immeubles appartenant à Guillaume Latrémolière :
 - 1^{er} Lot. — 1^o Une Châtaigneraie, dite le Bouscaillou, désignée sous le n^o 237, section B ;
 - 2^o Une Maison avec Pâtus, Terre, Four, Etable ou Séchoir désignés sous les n^{os} 242, 241 et 248, B ;
 - 3^o Une Terre, dite le Carnaval, à la Meissonie, 248, B ;
 - 4^o Une Pâturage ou Terre, au même lieu, 249, B ;
 - 5^o Une Terre, dites Les Vignes, 250 et 251, B ;
 - 6^o Une Terre et Vigne, aux Meissonie, 254 et 255, B ;
 - 7^o Une Châtaigneraie, sise au même lieu 240, B ;
- II. Immeubles appartenant en une propriété au failli dont Latrémolière oncle a l'usufruit, sa vie durant, et dont la nue propriété est seule mise en vente :
 - 4^o Une Propriété dite le Bouscaillou, 238, B ;

- 2^o Une Terre dite le Champ, 239, B ;
 - 3^o Une Maison avec Pâtus, Etable, et Grange, 243 et 243, bis ;
 - 4^o Une Terre, au même lieu, 244, B ;
 - 5^o Une Pâturage, désignée sur le plan de St-Félix sous le n^o 245, B ; une Terre, 246, B ;
 - 6^o Une Terre, 252 et 253, B ;
- La mise à prix de ce lot est fixée à 4,200 fr.
- 2^e Lot. — Le second lot se compose de 65 a., de Pré, au lieu dit Lacroux, commune de St-Félix, n^o 69, B. La mise à prix est fixée à 2,000 fr.
- 3^e Lot. — Le troisième lot, se compose de 61 a. 48 c. du même Pré, à prendre au levant de la parcelle qui précède. Mise à prix 2,000 fr.
- 4^e Lot. — Le quatrième lot comprend le restant du même Pré, mise à prix 2,000 fr.

Extrait du *Mémorial de Figeac*, du 26 avril 1865.

BULLETTIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.
27 avril 1865.

au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 p. 0/0 emprunt de 1864.	67 40	» 05	» »
4 1/2 pour 100	96 45	» 40	» »
28 avril.			
au comptant :			
3 pour 100	67 40	» »	» »
4 1/2 pour 100	95 80	» 35	» »
29 avril.			
au comptant :			
3 pour 100	67 25	» »	» 15
4 1/2 pour 100	96 00	» 20	» »

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

L'AVENIR NATIONAL est le seul des grands journaux politiques et quotidiens dont le prix soit le même pour les départements et pour Paris : — Un an, 52 fr. ; 6 mois, 26 fr. ; 3 mois, 13 fr. A partir du 1^{er} février et pendant toute la durée de la session législative, l'administration de l'*Avenir national* recevra des abonnements d'un mois au prix de 4 fr. 50 c. pour les départements comme pour Paris.

PLUS QU'UNE FORTUNE

Pour qui desire marcher aisément et librement. Adressez-vous au cabinet de M. PONCE DE LÉON, chirurgien pédiatre. Cabinet ouvert de 9 h. du matin à midi. Rue 4 Fénelon, maison Charles, bijoutier. Nomenclature des traitements qui le concernent : Tallores sous les pieds; cors ou callosités; œils-de-perdrix ou commissures; poireaux, sur les jointures ou phalanges; ongles ou protubérances de l'os; excroissances, engelures; verrues; ongles charnus et incarnés. — Guérison presque instantanée des entorses ou déviation de la cheville. — Traitement des piqûres, coupures, panaris, etc., etc., par système galvanique. Tous ces traitements se font avec la plus grande précision et sans la moindre douleur.

BAISSE DE PRIX
PHOSPHO-GUANO
IMPORTATION DES MERS DES TROPIQUES
Engrais AZOTÉ, de composition invariable, le plus riche des engrais connus en PHOSPHATES immédiatement SOLUBLES.
GALLET, LEFEBVRE et C^e, à Paris et au Havre.
VENTE AVEC GARANTIE, EN BARILS CACHETÉS AUX EFFIGIES CI-DESSUS.
À 28 fr. 50 les 100 kil. pour 30.000 kil. et au-dessus ; 29 fr. 50 p^r 15.000 kil. ; — 31 fr. 50 p^r moins de 15.000 kil. ; franco sur char dans les ports de mer d'entrepôt payable comptant.
Dépositaires dans le Lot : MM. J. Cangardel et fils, à Cahors ; Domergues à Figeac ; Th. Cabanès, à Gourdon.

CONFECTION DE PARIS.
HABILLEMENTS TOUS FAITS
ET SUR MESURE
MAISON GREIL
A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournot, à l'angle de la rue Fénelon. Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

LE COLLAGE DES VINS
PAR LA PULVÉRINE D'APPERT
LE CLARIFIANT LE PLUS PROMPT, LE PLUS INFALLIBLE,
Est bien supérieur au collage par les œufs, dont les lies puent et remontent, ainsi qu'aux pondres de sang, de tannin, etc., moyens dégoûtants.
Avec la PULVÉRINE D'APPERT, opération prompte, les lies ne remontent jamais et se clarifient. On peut expédier sur colle. **Mariage facile des Vins** de différents crus, de différents pays. — 4 fr. le 1/2 kil. pour 16 ou 32 pièces de vin. (C'est 6 ou 12 c. au plus par hectolitre.)
Par 5 kil. et au-dessus, expédition franco, payable à 3 mois. Au-dessous de 5 kil., suivi de remboursement.
S'adresser à l'usine, rue de la Mare, 75, Ménilmontant-Paris.

BAYLES J^{ne}, rue de la Liberté, à Cahors
A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conduces en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnon, Pince-nez, Facès à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprovettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Equerres, Niveaux d'eau et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Épreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.

LEPETIT J^{ne}
Rue de la Liberté, à Cahors.
ÉPICERIES CRISTAUX
COMESTIBLES PORCELAINES
LAMPES HUILE
DE PÉTROLE
AVIS
A vendre, pour cause de maladie, un Magasin de quincaillerie, ayant une bonne clientèle.
S'adresser à M. JULHA, armurier et marchand quincaillier, boulevard Nord, à Cahors; qui en est le propriétaire.
Le Magasin sera approvisionné, comme par le passé, jusqu'au moment de la vente.
Toutes facilités pour le paiement.

LE MAGASIN D'ÉDUCATION
ET DE RÉCRÉATION
ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE
DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE
Ce splendide Recueil, publié sous la direction de MM. J. MACE, auteur de l'*Histoire d'une bouchée de pain*, et P. J. STAHL, avec la collaboration des écrivains les plus distingués, membres de l'Institut, professeurs, etc., est le plus beau journal d'éducation qui ait jamais paru.
Le Magasin d'éducation et de récréation paraît tous les quinze jours, par livraisons de deux feuilles magnifiquement illustrées.

A VENDRE OU A LOUER
Une Maison
Sise rue Brives.
Pour les renseignements, s'adresser, sur les lieux, à M. GAYET, qui en est le propriétaire, et qui donnera toutes facilités pour le paiement.

Trois mois 46 fr. **LE TEMPS** Six mois 52 fr.
JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
Rédacteur en chef : A. NEFFTZER
Bureaux, 10, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

Joli MAGASIN à louer
Situé sur les Boulevards, Galerie Audoury. — Maison Bourges.
Ce Magasin conviendrait parfaitement à un Bijoutier, Chapelier, Pâtissier, M^d de nouveautés, Modiste, Tapissier, Mercier, Epicier, Bureau, et même, à la rigueur, à un Coiffeur.
Bail à volonté. — Facilité pour le paiement.
S'adresser, pour la location, à M. Bourges, libraire, ou à M. Rozières, coiffeur.

BAUME SABATIÉ
ANTI-RHUMATISMAL-ERADICATIF.
L'efficacité de ce spécifique reconnue incontestable par l'Académie Impériale de Médecine guérit sans retour les **rhumatismes goutteux, algus ou chroniques, Neuralgies, la sciatique** et toutes sortes de douleurs.
On garantit à forfait la guérison des malades perclus. Voir M. Sabatié pendant son séjour à Cahors, rue de la préfecture, ancienne maison Lapergue, où il vient établir la réputation et le dépôt de son baume, connu par ses cures extraordinaires obtenues dans les villes de Toulouse, Carcassonne, Perpignan, Montpellier, Nîmes, Rodez, Montauban, etc., etc.
Ce spécifique est donné gratuitement aux indigents.

HORLOGERIE POUR TOUR ET CLOCHER
BALDY, Père et Fils
Fabricants à SALVIAC (Lot). — Brevetés s. G. D. G.
MM. BALDY, père et fils, préviennent les communes, que, comme par le passé, ils fourniront à celles qui voudront bien leur accorder leur confiance des horloges pour usine, tour et clocher, sonnant les heures, demies, quarts, selon leur choix, ainsi que la retraite, angélus, etc., si l'on désire.
Ils se chargeront aussi de toutes les réparations concernant cet art, ainsi que de faire sonner la retraite aux horloges déjà placées.
La modicité de leurs prix, la garantie de leurs travaux, le grand nombre d'horloges par eux fournies ou réparées dans divers départements, et le crédit qu'ils peuvent accorder, leur sont un sûr garant de la confiance qu'ils sollicitent.
Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.